

Suivi de la situation humanitaire (HSM)

Novembre 2025 | Haïti

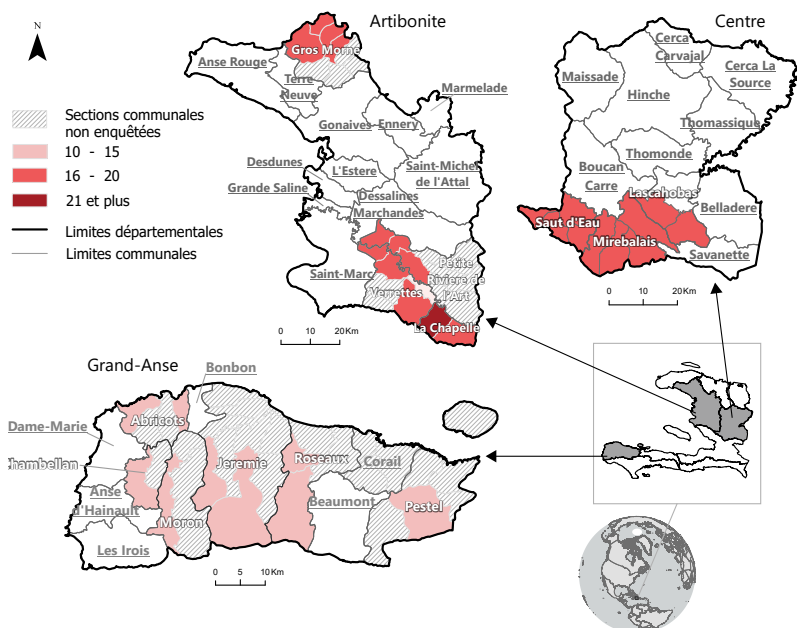
MESSAGES CLÉS

- **L'insécurité** dans l'**Artibonite** et le **Centre** posait non seulement des **risques de protection**, surtout pour les **femmes, les filles et les enfants**, mais entraînait également un **accès réduit ou interrompu aux services de base**, tels que la santé et l'éducation.
- Les sections communales (SC) rurales de la **Grand'Anse** ont fait face à des **chocs climatiques** qui ont entraîné des conséquences sur les **conditions de vie** au niveau des **abris** et sur les **services EHA** (Eau, Hygiène, Assainissement) susceptibles d'aboutir à des risques de maladie.
- Dans les trois départements, la **perte rapide et grave de moyens de subsistance** a été indiquée. Celle-ci a entraîné des conséquences sur la **sécurité alimentaire** dans la mesure où **le manque de moyens a été noté comme raison principale pour les difficultés liées à la nourriture**. Cela a contraint les communautés à recourir à des stratégies d'adaptation non durables, augmentant ainsi leur exposition aux chocs à venir.

CARTE DE SÉVÉRITÉ

La carte ci-dessous indique le nombre d'indicateurs « flaggés », c'est-à-dire qui ont atteint un niveau de sévérité 3, 4 ou 4+ pour chaque section communale (admin3) enquêtée.

Pour plus d'informations sur l'indice, veuillez consulter l'Annexe sur l'indice de sévérité.



CONTEXTE

Haïti est en proie à une crise humanitaire, économique, climatique et sécuritaire profonde et complexe, résultant d'une multitude de facteurs déstabilisants et entremêlés. Selon l'analyse du [Cadre Intégré de la Classification de la Sécurité Alimentaire \(IPC\)](#), la situation alimentaire en Haïti est extrêmement préoccupante : 5,7 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire sévère, et 17% de la population se trouvent dans une condition d'urgence humanitaire (Phase 4 de l'IPC). Cette crise alimentaire résulte d'un cercle vicieux où la violence alimente l'effondrement des moyens de subsistance. Ainsi, certaines régions du pays font face à des défis humanitaires particulièrement alarmants, souvent exacerbés par leur position géographique, la faiblesse des infrastructures, l'instabilité sécuritaire ou encore les aléas climatiques. Étant donné la gravité et la volatilité de la situation, le HSM fournit des données actualisées qui permettent de maintenir une compréhension continue et précise de l'évolution.

APERÇU DE L'ÉVALUATION

Le HSM vise à obtenir des données multisectorielles sur les besoins de la population dans des zones difficiles d'accès dites « **zones rouges** », où la situation humanitaire est généralement **très peu connue**, et où la réponse humanitaire s'en trouve **très limitée**. Cette évaluation vise aussi, en tant que système de suivi, à fournir des informations multisectorielles sur les points chauds émergents des besoins humanitaires, ainsi que sur les facteurs aggravants qui contribuent à la détérioration des conditions de vie. À noter que, sauf indication contraire, tous les résultats présentés proviennent des données rapportées par les informateurs clés (IC) dans les admin 3 évalués.

Méthodologie:

Cette fiche d'information présente les résultats du premier cycle de collecte, suivant la méthodologie **Area of Knowledge (AoK)**, qui a été réalisé en **novembre 2025**. Les données reflètent la situation observée au cours des 90 jours précédant la collecte, soit du mois **d'août à octobre 2025**. Les résultats sont indicatifs et reflètent la situation dans **32 sections communales (SC) ciblées** (admin 3) situées dans les départements de **l'Artibonite, du Centre, et de la Grand'Anse**, pour lesquelles les IC ont rapporté des données. En complément, un [dashboard interactif](#) a été élaboré, intégrant l'ensemble des indicateurs de l'étude pour faciliter l'analyse.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS CLÉS

ARTIBONITE

L'Artibonite était le département qui a fait état du plus grand nombre de SC (7 sur 13) dont plus de 20 indicateurs (sur 25) ont atteint un niveau de sévérité dit "flaggé" de 3, 4 ou 4+.

Section communale (SC)	Nombre d'indicateurs flaggés
2 ^{ème} section Bossous à La Chapelle	21
5 ^{ème} section Pendu à Gros Morne	20
6 ^{ème} section Savanne Carrée à Gros Morne	20
1 ^{re} section Bas Coursin I à Petite Rivière de l'Artibonite	20
3 ^{ème} section Labady à Petite Rivière de l'Artibonite	20
3 ^{ème} section Rivière Blanche à Gros Morne	20

Défis liés à la protection dans l'Artibonite

Toutes les sections communales évaluées, à l'exception de la 3^{ème} section Guillaume Moge, présentaient **au moins cinq indicateurs de protection sur sept** "flaggés" à un niveau de sévérité de 3 ou plus. Pour mettre en évidence ce problème de protection, des ICs de 11 des 13 sections communales, ont rapporté que le niveau de la sécurité générale du département était jugé **très dangereux**.

Les problèmes principaux de protection identifiés concernaient l'exposition aux incidents violents (8/13), la violence physique (8/13), et l'enlèvement (7/13). Les conflits armés, identifiés comme un choc touchant l'ensemble des sections communales évaluées (13/13), ont entraîné des déplacements massifs (10/13), des pertes de moyens de subsistance (9/13) ainsi que des décès (7/13). Enfin, les violences ont affecté l'accès aux services de bases (10/13) et causé des restrictions de mouvements (8/13).

Déplacements en Artibonite

Dans neuf (9) des 13 sections communales, des ICs ont rapporté que **la plupart de la population** était partie. En particulier, dans la 1^{ère} section de Liancourt, **presque toute la population** a quitté la zone. Les seules SC ayant eu un accueil important de déplacés, selon les ICs, étaient : la 3^{ème} section Guillaume Moge de Verettes qui aurait reçu plus de 5000 personnes déplacées internes et la 3^{ème} section Labady de Petite Rivière qui en aurait accueilli entre 1001 et 5000.

Perte de moyens de subsistance et hausse des prix alimentaires : une menace pour la sécurité alimentaire

La situation alimentaire de l'Artibonite était décrite comme étant alarmante et contribuait fortement à la vulnérabilité observée dans le département. L'ensemble des indicateurs sécal (3/3) de l'indice ont été flaggés dans presque toutes les SC (12/13).

Certains secteurs ont eu un impact plus marqué que d'autres dans le niveau de sévérité de ces sections communales, voire du département dans son ensemble. Dans l'Artibonite, **le problème de protection** constituait le facteur principal de vulnérabilité.

Les niveaux de sévérité élevés observés dans les sections communales de Gros Morne et de La Chapelle, selon l'indice, s'expliquaient par une situation particulièrement défavorable en matière de **santé** rapportée par les ICs. Dans ces zones, l'accès aux centres de santé nécessitait au minimum une journée entière de déplacement. De plus, toujours selon les ICs, les services de santé destinés aux femmes étaient soit indisponibles, soit interrompus, ce qui a accentué les difficultés rencontrées.

L'accès à l'eau dans ces zones expliquait également l'augmentation du niveau de sévérité. Comparées aux autres sections communales, celles de Gros Morne, Petite Rivière et La Chapelle étaient principalement approvisionnées par des sources non protégées pour la consommation. De plus, le temps nécessaire pour aller s'approvisionner dépassait souvent 30 minutes.

La disponibilité de la nourriture était décrite comme **insuffisante** dans sept (7) des 13 sections communales et même **très insuffisante** dans près de la moitié d'entre elles (6/13). En effet, 21% des ménages, selon la MSNA 2025, ont atteint un niveau sévère de l'échelle de la faim (HHS) dans le département.

Cette sévérité pourrait s'expliquer par le manque de moyens de subsistance ainsi que les prix alimentaires élevés. Par ailleurs, les chocs dans l'Artibonite ont entraîné une perte rapide de moyens de subsistance (9/13), dans un contexte où la majorité des SC (10/13) ont rapporté un manque de moyens de subsistance. Des **prix alimentaires trop élevés** (8/13) et certains ménages qui n'avaient pas assez d'argent pour en acheter (7/13) ont également été rapportés et accentuaient cette vulnérabilité. Face à ces difficultés, la vente de bétails ou d'actifs productifs (12/13), la réduction des dépenses de santé et d'éducation (7/13) ainsi que **la mendicité pour de la nourriture ou d'argent** (5/13) ont été signalées comme stratégies adoptées pour compenser le manque de nourriture observé au cours des 30 derniers jours précédant la collecte. Cette tendance était aussi soutenue par les données de la **MSNA 2025** rapportant que 16% des ménages ont présenté un niveau d'urgence à l'Indice des Stratégies d'Adaptation aux Moyens de Subsistance (LCSI). Dans ce contexte, **huit des 13 sections communales ont souhaité obtenir des soutiens aux moyens de subsistance** afin de répondre aux besoins prioritaires.

Accès réduit aux services

Plusieurs SC ont signalé des centres de santé fermés ou endommagés (6/13) ou difficiles à accéder en raison de contraintes de sécurité (6/13). De manière similaire, **des fermetures d'écoles** à la suite des chocs ont affecté la capacité des filles et des garçons (6/13) à poursuivre leur scolarité. En conséquence, dans toutes les sections communales évaluées, des ICs ont rapporté que beaucoup de filles et garçons **ont cessé d'aller à l'école**.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS CLÉS

GRAND'ANSE

Les sections communales du département de la Grand'Anse recensaient toutes un nombre d'indicateurs flaggés compris entre 11 et 15. Les secteurs qui ont contribué le plus à cette sévérité étaient **la sécurité alimentaire**, où huit (8) des neuf (9) sections communales enregistraient les niveaux de 3, 4 ou 4+ pour l'ensemble de ses trois (3) indicateurs les plus critiques, et **l'EHA**, où six (6) sections communales

regroupaient l'ensemble de ses quatre (4) indicateurs à un niveau de sévérité de 3 ou plus. Par ailleurs, d'autres problèmes sectoriels plus ponctuels apparaissaient d'une section à l'autre, révélant une sévérité plus ciblée, notamment dans les domaines de la **santé** et de la **nutrition**, en particulier dans les sections communales d'Anse du Clerc, de Boucan et de l'Assise.

Impacts climatiques et pertes de moyens de subsistance dans la Grand'Anse

Les **phénomènes climatiques (ouragan, tempête tropicale, typhon)**, unanimement rapportés par des ICs au niveau de l'ensemble des sections communales, ont eu des impacts majeurs sur le mode de vie des habitants. La principale conséquence de ces aléas s'est traduite par des **pertes d'actifs liés aux moyens de subsistance (9/9)**, ce qui fragilisait directement la capacité des ménages à assurer leur survie. Cette fragilité était d'autant plus accentuée que, dans une majorité de sections communales (6/9), la **destruction d'abris** a également été signalée, révélant une double vulnérabilité : économique et résidentielle.

Recours aux stratégies de survie face à l'insécurité alimentaire

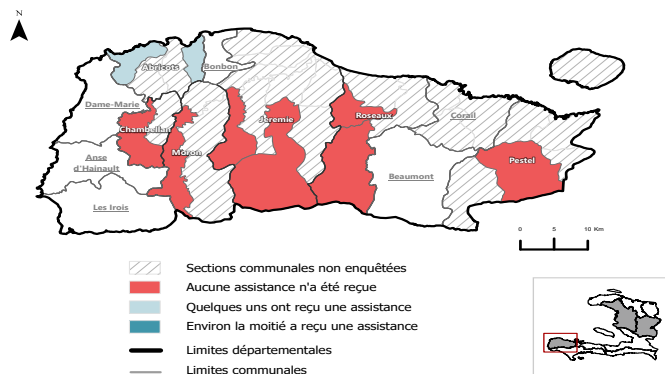
Dans la Grand'Anse, la situation en matière de sécurité alimentaire était particulièrement sévère: la disponibilité de nourriture était jugée **très insuffisante** par des ICs dans cinq (5) des neuf (9) sections communales et indisponible dans trois (3). En plus de l'impact des phénomènes climatiques, cette situation aurait pu s'expliquer aussi par des contraintes économiques, puisque des ICs de huit (8) sections communales sur neuf (9) rapportaient **des problèmes de revenus très graves** et que **la plupart des personnes (75%)** ont eu des difficultés à obtenir suffisamment de revenus ou d'argent pour vivre, alors que selon la **MSNA 2025**, la principale source de nourriture des ménages restait l'argent liquide (75%).

Ces données ont illustré l'inadéquation entre les besoins alimentaires des ménages et leurs problèmes financiers. Elles ont justifié également **le recours aux stratégies d'urgence** pour accéder à la nourriture telles que : la vente des biens (8/9), de bétails ou d'actifs productifs (9/9). La **MSNA 2025** confirmait cette tendance en rapportant que 23% des ménages du département de la Grand'Anse présentaient un niveau d'urgence de l'Indice des Stratégies d'Adaptation aux Moyens de Subsistance (LCSI).

Conditions de logements précaires et besoins en moyens de subsistance

Au-delà des problèmes de sécurité alimentaire dans la Grand'Anse, les **conditions de logement** étaient elles aussi, jugées préoccupantes. Ainsi, le surpeuplement (9/9) et la mauvaise qualité des matériaux utilisés pour la construction (5/9) figuraient parmi les principaux problèmes d'hébergement évoqués. Dès lors, certaines sections communales ont identifié les besoins en **moyens de subsistance (4/9)** et en **abri/logement (2/9)** comme étant prioritaires.

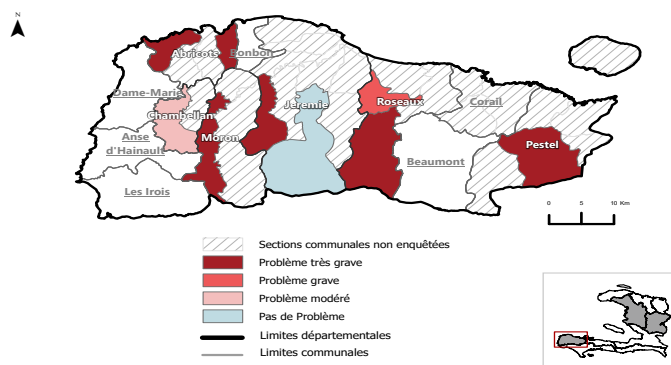
Carte 2 : Niveau de réception de l'assistance



Déficit en eau potable et absence d'installations sanitaires

Dans un contexte marqué par des chocs climatiques, les SC ont rapporté principalement des besoins en eau potable (6/9). Les difficultés ne se limitaient pas à la disponibilité de l'eau : elles concernaient aussi **le manque de capacité d'assainissement et de traitement (8/9)**, ainsi que **des problèmes de goût, d'odeur ou de qualité (6/9)**. Au-delà de ces aspects, la question des infrastructures d'eau apparaissait particulièrement préoccupante. En effet, des ICs de six sections sur neuf ont mentionné qu'il n'y avait **aucune infrastructure dans la zone**. Les problèmes d'assainissement ont renforcé ce constat : des ICs de sept (7) sections sur neuf (9) ont indiqué l'absence de toilettes ou de latrines, entraînant la pratique de la défécation à l'air libre. De plus, le manque de latrines (5/9) était décrit comme un problème **extrêmement grave**. Les données de la MSNA 2025 confirmaient cette réalité : 39 % des ménages du département n'ont eu accès à aucune installation sanitaire. Ainsi, l'ensemble de ces éléments a mis en évidence l'état critique des infrastructures EHA dans la Grand'Anse et les risques d'exposition de la population aux maladies hydriques.

Carte 3 : Niveaux de sévérité du manque d'eau potable



MÉTHODOLOGIE

Cette évaluation s'est basée sur une approche indicative d'enquête structurée mise en place auprès d'informateurs clés (ICs) par le biais de la méthodologie « Area of Knowledge » (AoK) développée par REACH. Cette méthodologie a permis d'interroger des ICs sur les besoins multisectoriels de leur localité d'intérêt (admin 3), et dont ils ont déclaré avoir une connaissance récente, datant de 1 mois avant la collecte. Ces personnes ciblées pouvaient être à la fois des ICs qui étaient alors présentes dans les communautés d'intérêts (AoK directs) ou des ICs qui avaient été récemment présentes dans les communautés d'intérêts (AoK indirect).

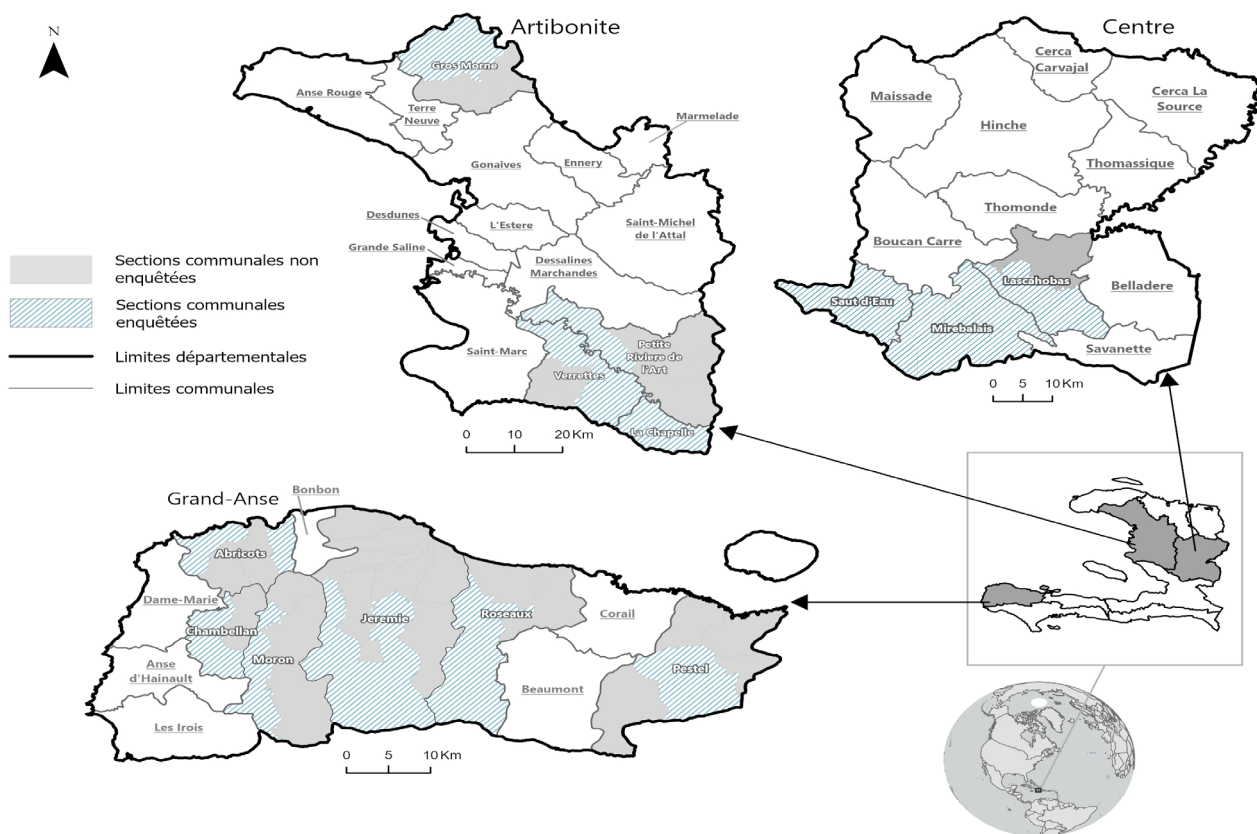
Les données recueillies sont ensuite agrégées au niveau des sections communales (admin3). Les réponses de tous les informateurs clés rapportant sur la même admin3 sont regroupées en une seule réponse pour chaque indicateur.

LIMITES DE L'ÉTUDE

L'une des principales limites de la méthode AoK réside dans le manque de représentativité car seulement quelques sections communales (admin3) dans certaines communes (admin2) de chaque département ont été choisies. D'ailleurs, bien que la méthode non aléatoire assure une sélection ciblée, elle ne garantit pas la représentation adéquate de certaines sous-populations, comme les groupes marginalisés ou déplacés, ce qui peut limiter la portée des résultats pour ces catégories.

Une autre limite également liée au contexte d'insécurité dans les zones de collecte de données consistait en la nécessité de limiter la durée de déploiement de l'équipe de collecte de données sur le terrain afin de réduire l'exposition à tout risque sécuritaire.

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



A PROPOS DE REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors des situations d'urgence, de relèvement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences.

REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAR).

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : <https://www.impact-initiatives.org/>

ANNEXE : L'INDICE DE SÉVÉRITÉ

L'Indice de Sévérité de la Zone de Connaissance (AoK SI) est une méthodologie d'indice composite qui vise à fournir une approche standardisée et efficace pour résumer et interpréter les données AoK, afin de produire une analyse pertinente et exploitable des besoins humanitaires multisectoriels aigus. Concernant le seuil, le point de coupure standard est fixé à 4, car il permet d'identifier efficacement les besoins critiques tout en restant aligné sur les cadres méthodologiques établis. Cette approche permet de prioriser les actions de réponse au sein d'une crise sur la base d'une comparaison absolue de la sévérité des besoins, selon une échelle prédéfinie. Il est important de noter que ces seuils sont appliqués à chaque indicateur individuellement et ne doivent pas être interprétés comme un système cumulatif ou de score. L'échelle de sévérité se décline comme suit :

1 – Aucun / minimal : Les besoins sectoriels essentiels de base sont satisfaits.

2 – Stress : Capacité limite à couvrir les besoins sectoriels de base.

3 – Crise / Sévère : Incapacité modérée à répondre aux besoins sectoriels de base (et risque modéré de pertes de vies évitables).

4 – Urgence / Extrême : Incapacité extrême à couvrir les besoins sectoriels de base (et risque élevé de pertes de vies évitables).

4+ – Urgence extrême / Catastrophique / Effondrement sectoriel : Effondrement des services de base et/ou incapacité totale à répondre aux besoins sectoriels de base (et risque très élevé de pertes de vies évitables)

Dans le cas d'Haïti, **25 indicateurs ont été analysés pour calculer l'indice** :

ABNA

de sections communales selon les trois principaux problèmes liés aux conditions d'hébergement, parmi les localités ayant rapporté au moins un problème modéré parce que les gens n'ont pas d'endroits adéquats où habiter

de % de sections communales par proportion d'abris endommagés ou détruits au cours des 90 jours précédant la collecte

de sections communales par sévérité de dommage ou de destruction des abris

de sections communales selon le nombre de personnes de la localité qui vivent dans des abris endommagés qui ne sont pas sûrs

Déplacement

de sections communales selon la proportion de la population qui a été contrainte de quitter la localité au cours des 90 jours précédant la collecte, parmi les localités ayant recensé des déplacements de populations contrainte de fuir ou de quitter la localité pour une raison quelconque vers d'autres localités

de sections communales selon le nombre d'arrivée de PDI au cours des 90 jours précédant la collecte, parmi les localités ayant recensé l'arrivée de PDI

de sections communales selon les types d'endroits (abris) où vivent actuellement les PDI

EHA

de sections communales par temps nécessaire actuellement pour s'approvisionner à la source d'eau principale (aller à la source, attendre, puiser l'eau et revenir chez soi) pour la majorité de la population

de sections communales par type de toilette ou de latrine le plus utilisé actuellement par les gens de la communauté

de sections communales selon la source d'eau la plus couramment utilisée pour boire par les gens de la localité

de sections communales selon les trois principaux problèmes liés aux latrines ou aux toilettes

Chocs

de sections communales touchées par des chocs au cours des 90 jours précédant la collecte, par type d'impact.

Protection

de sections communales par niveau d'accessibilité par route

de sections communales par type d'impacts de la violence et de l'insécurité sur la population

de sections communales selon le niveau d'évaluation de la sécurité générale

de sections communales selon les principaux services de protection ou de référencement des incidents de protection auxquels avaient accès la majorité de la population au cours des 30 jours précédant la collecte, parmi les localités qui ont accès à un service de protection ou de référencement des incidents de protection

de sections communales par niveau de sécurité pour les enfants

de sections communales selon le niveau de gravité d'un problème qui empêche les gens de se déplacer entre les endroits

Education

de sections communales où beaucoup d'enfants ont dû arrêter d'aller à l'école comme ils le feraient normalement au cours de l'année scolaire actuelle ou au cours de la dernière année scolaire

Santé

de sections communales où la majorité des femmes de la localité peuvent obtenir des soins de santé lorsqu'elles sont enceintes ou accouchent

de sections communales par temps nécessaire pour se rendre à l'établissement de santé fonctionnel le plus proche en utilisant le mode de transport le plus courant

Sécurité Alimentaire

de sections communales ayant une disponibilité suffisante de nourriture

de sections communales par niveau de sévérité de problème lié aux moyens de subsistance

de sections communales par type de stratégie d'adaptation rapporté